

Histoire de la CASA

Le territoire de la CASA s'étend de la mer à la montagne avec, en son centre, Sophia Antipolis.

14 communes au départ puis 24 communes depuis 2012, allant du littoral jusqu'au haut pays, ont décidé de confier à la CASA (Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis) l'exercice de certaines compétences sur la base d'engagements consignés dans une charte de développement.

Le territoire de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis (CASA) s'étend de la mer à la montagne avec en son centre la 1^{ère} technopole européenne, Sophia Antipolis.

La charte fondatrice de la CASA :

- › Une communauté reposant sur le volontariat des communes,
- › Une « communauté de destin » fondée sur la solidarité,
- › Un projet commun garant des identités et des cultures locales,
- › Une priorité donnée aux équipements structurants d'intérêt communautaire,
- › Un développement économique maîtrisé,
- › Une politique de l'habitat équilibrée,
- › Une priorité aux transports communs,
- › Un partenariat fort avec l'ensemble des acteurs institutionnels,
- › Le respect des souverainetés communales,
- › Un projet communautaire évolutif.

Antibes Juan-les-Pins | Bézaudun-les-Alpes | Biot | Bouyon | Caussols | Châteauneuf | Cippières | Conségudes | Courmes | Coursegoules | Gourdon | Gréolières | La Colle-sur-Loup | La Roque-en-Provence | Le Bar-sur-Loup | Le Rouret | Les Ferres | Opio | Roquefort-les-Pins | Saint-Paul de Vence | Tournettes-sur-Loup | Valbonne Sophia Antipolis | Vallauris Golfe-Juan | Villeneuve-Loubet

24 communes allant du littoral jusqu'au haut pays



